

ATTENTES BUDGÉTAIRES DE LA CMQUÉBEC

Budget 2025–2026 du gouvernement
du Québec





SYTHÈSE DES ATTENTES

1.	Obtenir 3,2 M\$ sur 5 ans pour créer un bureau de projets de l'économie circulaire et réaliser 20 initiatives inspirantes.
2.	Obtenir 123,1 M\$ sur 5 ans (24,6 M\$ annuellement) pour améliorer l'offre de services en transport collectif.
3.	Obtenir 5,7 M\$ sur 5 ans pour améliorer la desserte en réseaux cyclables.
4.	Obtenir 25 M\$ sur 5 ans pour accélérer la conservation, la mise en valeur et l'accès à la population aux milieux naturels et à l'eau.
5.	Obtenir 7,2 M\$ sur 5 ans pour développer les connaissances nécessaires à la gestion des inondations et à l'adaptation de nos communautés.
6.	Obtenir 1 M\$ sur 5 ans pour réaliser un bilan carbone et trois projets de recherche afin d'accélérer la transition climatique.

TOTAL
165,2 M\$ sur 5 ans

ATTENTE 1.

Obtenir 3,2 M\$ sur 5 ans pour créer un bureau de projets de l'économie circulaire et réaliser 20 initiatives inspirantes

La CMQuébec demande au gouvernement du Québec d'allouer 3,2 M\$ pour la mise en œuvre de la Stratégie métropolitaine en économie circulaire, adoptée en octobre 2024 par le conseil de la CMQuébec. En partenariat avec les acteurs du milieu, il est primordial de déployer un bureau de projets de l'économie circulaire. L'économie circulaire constitue d'ailleurs une priorité dans plusieurs planifications gouvernementales et métropolitaines :

- Plan d'action de la zone économique métropolitaine de Québec (ZEM)
- Plan pour une économie verte 2030
- Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027
- Stratégie métropolitaine en économie circulaire 2024-2034 de la CMQuébec
- Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 de la CMQuébec



Économie circulaire → 3,2 M\$ sur 5 ans

- Mettre en place une structure régionale dans le but d'assurer un leadership et coordonner la mise en oeuvre de la Stratégie en économie circulaire.
- Élaborer une feuille de route.
- Financer 20 projets mobilisateurs et accompagner les acteurs de la région vers la transition circulaire.

ATTENTE 2.

Obtenir 123,1 M\$ sur 5 ans (24,6 M\$ annuellement) pour améliorer l'offre de services en transport collectif

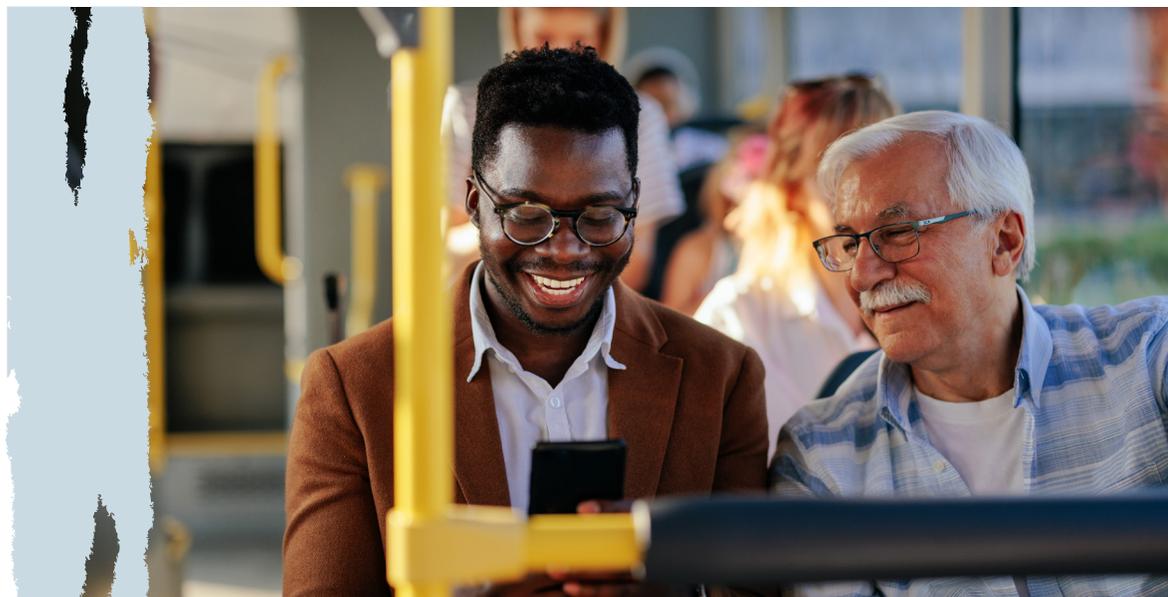
La CMQuébec demande au gouvernement du Québec d'accorder une somme annuelle récurrente de 24,6 M\$ (123,5 M sur 5 ans) pour assurer une meilleure interconnexion des services de transport collectif existants.

L'amélioration de l'offre de service en transport collectif est une priorité qui répond à plusieurs planifications gouvernementales et métropolitaines :

- Politique de mobilité durable (PMD) du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)
- Vision métropolitaine de la mobilité durable et plan d'action 2024-2030 de la CMQuébec

Transport collectif → 123,1 M\$ sur 5 ans (somme annuelle de 24,6 M\$)

- Créer des nouveaux parcours à haute fréquence.
- Créer de nouveaux trajets locaux sur la Côte-de-Beaupré et à Lévis.
- Améliorer le transport à la demande (service Flexibus) et le service àVélo en périphérie.
- Aux heures de pointe, augmenter la fréquence de parcours structurants à Lévis.
- Augmenter la fréquence de plusieurs parcours dans les MRC et à Lévis.
- Développer une offre de service en dehors des heures de pointe dans les trois MRC et à Lévis.



ATTENTE 3.

Obtenir 5,7 M \$ sur 5 ans afin de soutenir le développement, l'interconnexion et la sécurisation des réseaux cyclables du territoire

La CMQuébec demande au gouvernement du Québec d'investir 5,7 M\$, à ses côtés, dans un fonds métropolitain, afin de développer des réseaux cyclables interconnectés. Cet investissement est nécessaire pour soutenir le développement cohérent à l'échelle métropolitaine, l'interconnexion et la sécurisation des réseaux cyclables.

L'amélioration de la desserte en réseaux cyclables s'inscrit dans plusieurs planifications gouvernementales et métropolitaines :

- Politique de mobilité durable (PMD) du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)
- Vision métropolitaine de la mobilité durable et plan d'action 2024-2030 de la CMQuébec

Transport actif → 5,7 M\$ sur 5 ans

- Créer un fonds métropolitain pour l'aménagement des pistes cyclables.
- Aménager 20 km de nouvelles pistes cyclables.
- Contribuer à l'atteinte de la cible de doubler la proportion des déplacements effectués en transport actif d'ici 2041.





ATTENTE 4.

Obtenir 25 M\$ sur 5 ans afin d'accélérer la conservation, la mise en valeur et l'accès à la population aux milieux naturels et à l'eau

La CMQuébec sollicite une contribution de 25 M\$ sur 5 ans qui permettra de procéder à l'acquisition de milieux naturels à des fins de conservation et à la création de trames vertes et bleues.

La conservation des milieux naturels et l'amélioration de l'accès à ceux-ci s'inscrivent dans plusieurs planifications gouvernementales et métropolitaines :

- Vision métropolitaine de l'eau et son plan d'action 2021-2030 de la CMQuébec
- Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé de la CMQuébec
- Plan d'action 2020-2032 de la Trame verte et bleue métropolitaine de la CMQuébec
- Plan Nature 2030
- Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire 2023-2027
- Plan de mise en œuvre 2024-2029 pour une économie verte 2030

Milieux naturels → 25 M\$ sur 5 ans

- Créer un fonds métropolitain destiné à l'acquisition de 350 ha de milieux naturels à conserver.
- Réaliser 25 projets de mise en valeur pour l'accès à l'eau.
- Contribuer à l'atteinte de la cible de conservation de 40% des milieux naturels sur le territoire.
- Mettre en place un réseau métropolitain d'accès et d'infrastructures en bordure des lacs, des rivières et du fleuve.



ATTENTE 5.

Obtenir 7,2 M\$ sur 5 ans pour développer les connaissances nécessaires à la gestion des inondations et à l'adaptation de nos communautés

La CMQuébec sollicite un financement de 7,2 M\$ sur 5 ans pour développer les connaissances nécessaires à la gestion des inondations et d'autres aléas fluviaux et à l'adaptation de nos communautés face à ces phénomènes.

En partenariat avec les acteurs municipaux, il est primordial de produire des données et des analyses pour identifier les secteurs à risque d'inondations en eau libre, les zones d'érosion côtière, les zones de mobilité de cours d'eau et les secteurs propices aux inondations par ruissellement urbain lors de fortes pluies. Ces analyses de risques faciliteront le choix des zones d'intervention prioritaire et détermineront le type d'interventions nécessaires pour accroître la résilience du territoire face aux inondations et autres aléas fluviaux. Ces connaissances contribueront à renforcer les plans climat des municipalités et guideront l'élaboration de futurs plans de résilience en sécurité civile. La résilience face aux inondations s'inscrit dans plusieurs planifications gouvernementales et métropolitaines :

- Plan de protection du territoire face aux inondations
- Feuille de route en résilience métropolitaine

Or, le plan de protection du territoire arrive à sa fin et le gouvernement a annoncé sa prolongation pour une période de trois ans. Cependant, plusieurs des enveloppes budgétaires dédiées, notamment celles destinées à la cartographie des zones inondables (mesure 3), sont épuisées. Il est essentiel que les budgets soient renouvelés pour permettre la poursuite des travaux de modélisation et de cartographie essentiels à l'entrée en vigueur du projet de modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques, dont les zones inondables, et de l'encadrement des ouvrages de protection contre les inondations.



Inondations pluviales → 7,2 M\$ sur 5 ans

- 2 541 500 \$ pour compléter la modélisation des zones inondables sur les 15 cours d'eau amorcés.
- 1 908 500 \$ pour le projet d'appréciation des risques d'inondation et d'érosion fluviales pour analyser des solutions permettant d'accroître la résilience des collectivités riveraines au fleuve Saint-Laurent situées sur le territoire de la CMQuébec.
- 460 000 \$ pour le projet d'appréciation des risques d'inondation et d'analyse des solutions d'adaptation pour la rivière Montmorency.
- 890 000 \$ pour documenter la mobilité latérale de 24 cours d'eau prioritaires (prévu au cadre réglementaire permanent).
- 1 400 000 \$ sur 3 ans afin de développer les connaissances sur les précipitations intenses et les inondations urbaines et prioriser les interventions municipales.



ATTENTE 6.

Obtenir 1 M\$ sur 5 ans pour réaliser un bilan carbone et trois projets de recherche afin d'accélérer la transition climatique

La CMQuébec demande au gouvernement du Québec d'accorder 1 M\$ pour réaliser un bilan carbone métropolitain et trois projets de recherche-action en adaptation.

Les projets sont les suivants :

- Internationalisation des coûts de l'adaptation et des actifs naturels dans la gestion des actifs municipaux.
- Disponibilité de l'eau en lien avec la recharge des aquifères en climat futur.
- Niveau de résilience et diversité fonctionnelle des milieux naturels.

La transition climatique s'inscrit dans les planifications gouvernementales et métropolitaines suivantes :

- Plan d'adaptation 2024-2025 de la CMQuébec
- Plan pour une économie verte 2030

Changements climatiques → 1 M\$ sur 5 ans

- Réaliser un bilan carbone métropolitain, pour appuyer les cibles de réduction de GES sur le territoire et l'atteinte de la carboneutralité.
- Soutenir l'élaboration des trois projets d'acquisition de connaissances.





ATTENTES BUDGÉTAIRES DE LA CMQUÉBEC

Budget 2025-2026 du gouvernement
du Québec